

MONTREAL – Séance des dirigeants d’At-Large : ATRT 3 et équipe de direction en charge de la révision du NomCom
Dimanche 3 novembre 2019 – 12h15 à 13h15 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

CHERYL LANGDON-ORR : Bonjour messieurs, dames. Est-ce que vous pouvez commencer l’enregistrement s’il vous plait ? Parfait. Bien.

Je suis Cheryl Langdon-Orr, je suis ici dans cette salle avec une casquette différente. Maureen m’a demandé de modérer cette séance, donc je vais m’automodérer puisque c’est moi qui vais faire la présentation.

J’ai ici le co-président de ATRT3, et nous allons vous présenter du matériel un petit peu, pour vous indiquer où nous en sommes, quels sont les objectifs, et vous faire une présentation de notre travail avec l’équipe de révision de la transparence et de la responsabilité, ATRT3. Beaucoup d’entre vous sont ici pour écouter un petit peu ce qu’a été le travail de cette équipe de révision. Et puis nous allons aussi vous parler de la révision du NomCom.

Donc je vais, j’espère, vous aider à digérer votre déjeuner, et nous allons essayer de faire une présentation interactive et la plus intéressante possible, utile, utiliser la méthode traditionnelle, si vous voulez poser une question, levez votre pancarte. Il y a des micros qui sont dans la salle.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bien, je recommence, il y a deux micros dans la salle, et si vous voulez poser une question pour le public, vous pouvez le faire à partir de ces micros.

Bien, je vous rappelle que nous avons donc un service d’interprétation simultanée dans notre salle. Si vous ne parlez pas anglais, espagnol ou français, si vous parlez une de ces trois langues, vous pouvez écouter la traduction simultanée. Pour faciliter un petit peu le travail de tout le monde, je vous demanderais de parler lentement, le plus clairement possible, et d’éviter d’utiliser un langage informel. Et l’autre chose que nous allons vous demander c’est de donner votre nom lorsque vous demandez la parole ou lorsque vous prenez la parole. Par exemple, vous devrez dire, dans mon cas je dirais : je suis Cheryl Langdon-Orr. Voilà. Donc, donnez votre nom quand vous prenez la parole.

Je crois que j’ai conclu ici la partie d’introduction, et nous allons commencer par notre première diapo. Et rappelez-vous, si vous voulez prendre la parole, vous pouvez utiliser les micros qui sont dans la salle, nous vous demandons de ne pas les déplacer, parce que nous sommes filmés, et donc le micro ne doit pas bouger. Et, s’il vous plait, éteignez vos micros quand vous avez fini de parler pour que nos collègues donc de la partie technique ne nous grondent pas. Donc il y a des micros, s’ils ne marchent pas vous regardez le personnel technique, et ils viendront vous aider.

Voyons un petit peu ce dont nous allons vous parler. ATRT 3, donc on va vous donner un petit peu le contexte de ATRT 3, on va vous parler des ATRT en général, on va vous parler des révisions de la transparence

et de la responsabilité. On va vous parler des sources d’informations, des thèmes que nous avons évalués. Nous allons approfondir un petit peu et nous allons voir les recommandations de ATRT2, le rapport de mise en œuvre les concernant. Nous allons voir aussi à propos des recommandations d’ATR2. Nous allons parler des enquêtes, et de la façon dont nous les utilisons. Nous aurons un petit moment pour parler de l’enquête d’ATR 3 et des indicateurs de responsabilité d’ICANN.

Prochaine diapo.

Nous parlerons de la priorisation, nous parlerons de révisions, de diversité au conseil, de consultations publiques, de processus d’élaboration de politique et de ce que nous ferons dans le futur.

Alors, je passe donc ici à la première diapo, et je donne la parole à Pat.

PAT KANE :

Merci Cheryl. Une des choses que nous avons faites, c’est une mise à jour des normes opérationnelles, pour ces révisions spécifiques, et nous avons analysé les recommandations en fonction des suggestions qui ont été faites.

Prochaine diapo.

Ici donc les exigences que nous devons couvrir : identifier les recommandations, définir les résultats désirés, inclure les systèmes que nous utilisons, les indicateurs, développer ces indicateurs, et suggérer un calendrier au cours duquel ces mesures pourront être mises en œuvre.

Donc ce que nous avons actuellement, ce que nous avons identifié, les données entre les mains d’ICANN ou de la communauté d’ICANN, les indicateurs que nous pouvons utiliser au niveau de l’industrie, du secteur industriel, concernant ce thème. La contribution de la communauté, les enquêtes, les études, le consensus et les recommandations.

Les recommandations de l’ATRTR 2 ont été terminées en décembre 2013, il y a eu d’autres recommandations pour 46 composantes, la plupart des recommandations se focalisaient sur le conseil d’administration, le GAC.

La mise en œuvre des recommandations d’ATRTR 2 a commencé en 2014, et elles ont été complétées en 2018.

Une des choses que devait faire ATRTR était d’analyser et d’évaluer cela.

CHERYL LANGDON-ORR: Ici vous voyez un petit peu d’histoire. ATRTR 3 est donc lié à un calendrier. Nous avons 12 mois pour réaliser cette révision. Nous avons fait du bon travail jusqu’à maintenant. Nous devons terminer le 30 mars 2020 ce travail. Et c’est une équipe de révision qui devait commencer à travailler avant, mais nous n’avons pas pu le faire à cause des statuts constitutions, de la transition, etc.

ATRTR 3 était originellement composé de 18 membres, tel que vous le voyiez sur l’écran. Ici vous voyez la répartition de ces membres,

4 personnes d’ALAC, qui étaient là à l’origine et qui sont encore là, et qui vous représentent auprès de ATRT3.

Une des choses que nous pourrions faire, c’est ceux qui d’entre vous ne le savent pas, je vous dirai que nous avons Maarten, qui est un membre du conseil d’administration, et qui ne peut pas être le vice-président puisqu’il va rentrer dans le conseil d’administration. On a fait une sélection des membres du conseil d’administration en leur demandant de travailler sur ATRT3. Je pense que vous n’allez pas connaître son nom, il s’appelle monsieur Sanchez, il est dans la salle, et voilà c’est Léon Sanchez qui le remplace. Nous sommes ravis d’avoir Léon donc, qui est un membre de ATRT3. Et Léon a remplacé donc Maarten qui est donc passé au conseil d’administration. Donc vous serez ravis de voir que notre représentant est dans la salle.

Bien, nous allons faire – en fonction de ce que vous avez entendu, ce que Pat vous a dit – une liste de recommandations et de suggestions et dans certains cas des suggestions très fortes dans ce rapport final. Cela ne veut pas dire que l’on s’attend à ce que ces suggestions soient ignorées, pas du tout. Nous allons essayer de limiter nos recommandations aux thèmes qui, à notre avis, sont d’une importance critique, et y compris des choses qui sont les plus difficiles à gérer, et pour une question de temps.

Prochaine diapo. Je crois que c’est à vous.

PAR KANE :

Merci Cheryl. Défilons un peu. On va passer deux diapos pour parler règlementation de l’ATR2. En tant qu’équipe, nous avons passé en revue les recommandations de l’ATR 2 qui avaient été formulées par ICANN.ORG. Et on a vu que 53 % des recommandations avaient été complètement mises en œuvre, 29 % partiellement mis en œuvre et 18 % pas du tout mis en œuvre.

Les recommandations de l’ATR2 étaient un peu trop fixes, donc on s’est dit qu’on pourrait peut-être résoudre la question autrement. Et peut-être voir ce qui était fait et ce qui n’était pas fait. Et puis, par la suite, voir quelle recommandation nous pouvions faire.

Pour ce qui est des sondages de l’ATR 3, il y en a eu deux, dont l’un pour les structures et l’autre pour répondeur individuel.

Donc les structures étaient des SO et des AC, dont 15 sur 17 ont répondu, et il y a également eu deux unités constitutives de la GNSO qui n’ont pas répondu. En général, les réponses portaient sur le classement par ordre de priorité, les révisions spécifiques et organisationnelles, la diversité des membres du conseil d’administration, le processus de consultation publique et le soutien aux décisions au conseil d’administration.

Il était intéressant de voir que les révisions spécifiques et organisationnelles aient eu tant de réponses, parce que c’est ce que nous sommes en train de faire, dans les différents secteurs pour les révisions des différents organismes.

Étant donné le grand soutien aux décisions au conseil d’administration, on a décidé que cela n’avait pas été une question qui nous ait été demandée de considérer, qui nous ait été demandée.

On a vu quelles étaient les recommandations de l’ATR2 qui avaient été abordées, qui n’avaient pas été abordées. Puis on avait la liste des sujets par ordre de priorité. Donc les classements par ordre de priorité, les révisions organisationnelles spécifiques, la diversité au sein du conseil d’administration, les processus d’élaboration de politique et autre.

Merci Cheryl, très bien.

Alors indicateurs de priorités. C’est Cheryl qui allait vous interroger pour savoir si vous étiez au courant, c’est ce qu’elle avait prévu.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui, mais qui a lu le document informatif? Soyez francs. Biens sûr Olivier l’a vu, bien sûr, vous vous l’aurez lu, sans doute. Ha ? D’accord, on en a plus que ce à quoi je m’attendais. On a un bon groupe dans la salle qui l’a consulté. Je pense que dans d’autres salles on avait 7 personnes ou moins qui l’avaient consulté.

PAT KANE : Merci Cheryl. Alors, revenons au classement par ordre de priorité. Au moment de poser la question du sondage sur le classement par ordre de priorité, on disait tant de la part des structures que des individus qu’il fallait que l’ATRt3 se penche là-dessus. Donc on s’est concentré sur la réponse à la consultation publique sur l’évolution du modèle

multipartite, qui est un travail qui doit être fait. On s’attend à avoir davantage d’informations sur l’ATR3 et le classement par ordre de priorité.

Avri est en train de rédiger un document. Depuis la semaine dernière. On est en train d’évaluer quelles sont les informations qui y sont comprises. On a donné nos commentaires, on informera davantage notre processus à partir de ces informations.

Donc, passons aux révisions.

Nous avons considéré les révisions spécifiques pour la première fois, puisque c’est la première fois que l’équipe de révision fait des recommandations qui sont attribuées aux différents groupes, dont certaines sont acceptées, d’autres sont mises en attentes.

Je sais John, puisque c’est de vous que nous avons appris cela, il faut que l’on considère ce que nous ferons pour l’ATR3 et qu’est-ce qui est en train de changer.

Les équipes de révision ont de plus en plus d’exigences au moment de formuler des recommandations. Et il faut que l’on considère comment nous évaluons les recommandations et qu’est-ce qui les motive.

Diapo suivante.

Donc, nous nous sommes demandé comment évaluer l’efficacité des révisions. L’ATR3, SSR, RDS, et on a vu que par rapport à l’efficacité de ces révisions en particulier, il y avait différents résultats et différentes perceptions. En général les structures et les individus ont

cependant dit qu’il faudrait amender ou reconsidérer les révisions spécifiques.

On a considéré par la suite les révisions organisationnelles, sachant qu’on avait des révisions spécifiques sur les SO, les AC. On a eu des réponses disant qu’il y avait une insatisfaction, et on nous a encore une fois dit qu’il faudrait que l’on modifie ou reconsidère les révisions organisationnelles.

Donc on s’est demandé, encore une fois, c’est quoi le but de l’ATRT3 ?

On a divisé notre travail en domaines thématiques, et les voici. Le manque de coordination et les doublons entre les révisions, ou les superpositions entre révisions qui, des fois, génèrent des recommandations en conflit. On a trop de révisions et il faut mieux gérer les ressources de l’ICANN au moment de la mise en œuvre et au moment de la révision.

On a trop de révisions, on manque de temps ou de ressources, on ne met pas en œuvre correctement certaines recommandations et cela n’est pas bien informé, et on a une difficulté d’avoir un point de vue généraliste et systématique.

L’une des questions qu’on nous avait posées est que nous voudrions en fait discuter avec vous, c’est de voir les recommandations pour la formulation des recommandations. C’est-à-dire, on a discuté de la possibilité de remplacer toutes les révisions spécifiques par une révision où toutes les révisions organisationnelles par une seule, avoir une seule révision pour tout. Nous sommes en train de voir comment

évaluer et réviser ce qui ne devrait plus être considéré, s’il nous faudrait une autre révision de CCTRT ou une autre de la sorte. S’il faudrait que cela perdure ou pas.

Et donc, le problème est qu’au sein de notre groupe, on n’a pas de consensus là-dessus.

Pardon, Sébastien... On ne va pas dire que l’abcès, parce que c’est ce que j’allais dire... Mais si on devrait consolider les révisions suivant une structure similaire à ce que nous avons aujourd’hui, avec des recommandations similaires, avec un point concernant la transparence, ou si on ne devrait pas bientôt essayer d’avoir des recommandations qui soient susceptibles d’être mises en œuvre. Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR:

Oui, nous sommes particulièrement conscients du fait qu’il se pourrait que l’on doive penser de manière un peu plus créative. On voudrait savoir quelles sont vos idées.

Ici, nous avons consacré les nôtres, pour lesquelles il faudrait un peu plus de soutien peut-être pour pouvoir les mettre en œuvre. Donc ici en fait, on a un exemple de nos idées, notre avis, pour déclencher peut-être des idées de votre part. On sait que ça ne fonctionne pas très bien souvent, et pour l’ATRTR, on sait que c’est l’une des seules occasions de générer des changements à partir des révisions organisationnelles et les révisions spécifiques.

C’est le moyen de modifier ces deux processus de révision.

Donc si vous voudriez que ces processus de révision changent, faites-le-nous savoir, dites-nous quelles sont vos idées. Je vois des gens qui commencent à lever la main.

J’ai Olivier, et puis Eduardo. Allez-y Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. J’ai fait partie de l’équipe de révision ATRT2. Ça nous a pris énormément de travail et j’apprécie beaucoup le travail que vous êtes en train de faire pour l’ATRT 3. Je sais et je savais déjà combien de travail cela prenait, et c’est pourquoi je ne me suis pas porté volontaire pour l’ATRT 3.

Vous avez parlé des sondages par rapport aux révisions, de la perception des révisions au sein de la communauté, si j’ai bien compris, et les statistiques sont utiles, sans doute, mais parfois les réponses qu’on nous donne, par exemple vous avez présenté le pourcentage des personnes qui étaient pour et contre les révisions, et ces pourcentages sont motivés par différentes raisons. Il y a des gens qui pensent que les révisions ne servent à rien, d’autres disent ce n’est pas qu’elles ne servent à rien, mais qu’elles n’ont pas d’impact à l’ICANN. Et puis d’autres disent que ce sont des mots vides puisque rien n’est mis en œuvre par la suite.

Et, dans la diapositive que vous aviez tout à l’heure, par rapport aux recommandations de l’ATRR 2 et de leur état de mise en œuvre, l’état

de situation par rapport aux différentes recommandations, je voudrais y revenir.

C’était similaire dans le cas de l’ATRT2 puisque nous avons passé en revue les recommandations de l’ATRT1, et l’une des inquiétudes que nous avions à l’époque était que la quantité de recommandations qui avaient été pleinement mises en œuvre était assez faible vis-à-vis de la quantité totale. Il est dit que 53 % ont été mises en œuvre, c’est-à-dire la moitié des recommandations. En combien de temps ? En 5 ans ? 5 ans !

Et puis, certaines sont loin d’être mises en œuvre, ou alors elles n’ont même pas été entreprises. Donc presque la cinquième partie, 18 % n’ont pas été mises en œuvre du tout, ça me préoccupe franchement. Parce qu’on a des révisions, l’une après l’autre qui se succèdent, mais le travail de mise en œuvre n’est pas complété. On n’a aucune idée de combien de recommandations de l’ATRT1 ont été mises en œuvre pleinement à ce jour. Je ne sais pas si vous l’avez considéré, mais la dernière fois on avait des taux qui étaient très, très faibles.

Maintenant, on commence à voir 53 % qui ont été mis en œuvre complètement de l’ATRT2, pourquoi en est-on à ce point-là ? Pourquoi on en est là ? Est-ce qu’on va prendre des mesures pour résoudre ce problème ? Parce que, à mon avis, ce sera un exercice à l’infini, sans que rien ne change. On fera des révisions après des révisions.

du NomCom

CHERYL LANGDON-ORR: Merci. Est-ce que vous voulez y répondre ? Parce que moi je ne pense qu’à une définition de pourquoi nous faisons ce que nous faisons.

PAT KANE : Merci Cheryl. Nous n’avons pas fait d’analyse détaillée sur les pourquoi. On devrait le discuter en détail. Il y a 6 ans on était en train de travailler sur l’affirmation d’engagement, et le monde a changé depuis.

Donc je pense qu’il se pourrait qu’il y ait des manques de mise en œuvre qui correspondent à cela, en fait. C’est parce qu’on a dû refaire, réévaluer l’objectif des recommandations de l’ATR2 souvent. Et c’était ça une partie du défi, de qu’est-ce qu’on voulait faire il y a 6 ans, quel était le but ? Est-il toujours valide ? Est-ce que le but était respecté même si le texte ou la recommandation en elle-même n’est pas pleinement mise en œuvre.

Donc on a essayé de séparer la valeur de l’équipe de révision de la mise en œuvre des recommandations qui sont issues de ce processus. Parce que la satisfaction par rapport à la mise en œuvre de la communauté est un problème pour nous.

Je parlerai, sinon pas de manière consensuelle au nom de l’équipe de révision, mais peut-être que les membres de l’ATR3 devraient continuer à faire attention à la mise en œuvre pour que ces mêmes personnes qui formulent les recommandations ne perdent pas de vue quel était le but qui a motivé chaque recommandation.

Ce sera à considérer sans doute pour nous assurer que ce qui était l’esprit de la recommandation soit effectivement mis en place. Il y a beaucoup de recommandations qui sont formulées, et c’est vrai que parfois on n’a pas suffisamment de temps pour s’occuper de tout mettre en place. Donc il faut voir quels sont les délais que requièrent chacune de ces recommandations aussi.

CHERYL LANGDON-ORR: D’accord, on a maintenant Eduardo, Alan, Sébastien, Jonathan, un intervenant dans la salle, et nous allons clore la liste d’intervenants à ce point-là pour essayer d’avancer et passer au point suivant à l’ordre du jour.

EDUARDO DIAZ: Merci. Ma question porte sur les révisions. Vous disiez que vous considériez la possibilité de les classer en catégories, ou de procéder d’une autre manière. Je voudrais savoir si vous avez également pris en considération le fait que souvent ce type de révision prend beaucoup de temps, et que lorsqu’on est en train de finir on doit déjà commencer la révision suivante.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui, les contraintes temporelles sont en grande mesure la raison des problèmes que nous avons. Il y a des séries de travail pour lesquelles on se réunit pendant 3 jours et il est possible de tout faire. Nous, ça nous

prend des années, mais oui, en fait on est en train de considérer la possibilité de restreindre le travail à des périodes de temps fixes.

En tout cas, l’efficacité, l’effectivité, en général, dépendent de la définition de la portée du travail. Et cela facilite notre tâche également. Alan, puis Sébastien.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je reviendrais sur les statistiques dont parlait Olivier, mais mon avis est différent. Ça ne me gêne pas particulièrement si une recommandation qui a été formulée il y a une certaine quantité d’années n’est pas mise en œuvre. Le monde change, le conseil d’administration change. On doit, en fait, reclasser l’ordre de priorité et voir ce qui est toujours dans l’ordre de priorité, et ce qui ne l’est plus.

Le problème, c’est la différence entre les deux points, c’est-à-dire la décision de ne pas mettre en œuvre n’était peut-être pas une décision, c’était l’évaluation de l’organisation ICANN à l’interne, et c’était eux qui considéraient que ça avait été complété alors que ça ne l’était pas. Ils voyaient la chose différemment, vous voyez.

Donc dans certains cas rien n’avait été fait, mais pourtant ils avaient mis une coche verte. C’est ça qui me gêne parce que ça remet en question tout le principe des révisions.

Si nous formulons des recommandations et que quelqu’un essaye de montrer qu’ils ont bien fait leur travail, qui fait l’autruche, et alors que l’on arrive avec l’équipe et on se rend compte que cela n’a pas été fait,

on se demande pourquoi l’autre personne a mis une coche verte. C’est ça qui est gênant, parce qu’on se demande vraiment quel est le point ? À quoi bon de faire tout ce travail si rien ne sera fait par la suite.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui. Ça n’est pas que je ne comprends pas ou que je ne suis pas du même avis que vous, mais c’est l’une des questions que nous nous posons, oui. Et nous espérons que la rédaction du présent document simulera les solutions. Sébastien ? Non. Jonathan, d’accord il cède la parole. Donc Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Merci. Oui. Je pense que c’est la première fois qu’on voit la réponse des engagements, l’affirmation d’engagement aux recommandations au conseil d’administration.

Je l’ai vu, ça tombait très mal. Mais la question de la mise en œuvre qui a été soulevée, ça m’inquiète, mais ce qui m’inquiète également était la proposition que vous aviez à l’écran au moment de passer aux questions, sur la consolidation, d’avoir une seule révision unique.

Et ce parce que, comme vous dites, la définition de la portée du travail est l’une des questions primordiales. Et lors de la transition, il y avait une recommandation qui me semblait avoir été reformulée, par rapport au rôle de l’ATRT, de lancer les révisions en temps et en heure.

Et il me semblerait que ce serait plus approprié que de consolider toutes les révisions. C’est-à-dire que l’on continue à avoir des révisions

indépendantes et que leur structure devrait être ouverte à toute la communauté, plutôt que d’être tellement focalisée sur la GNSO. C’est ça qui est important.

C’est la manière de permettre à toute la communauté habilitée, c’est ça le but d’avoir une communauté habilitée, de formuler des recommandations au conseil d’administration, sachant que l’ATR3 pourrait être impliqué à la définition de la charte et des différentes instances de la révision.

En tout cas, la création d’un tel mécanisme pourrait nous permettre d’avoir une structure plus claire, une portée bien délimitée, un classement par ordre de priorité qui ait été fait par l’équipe de révision.

Je trouve que ce serait plus dynamique, et qu’il serait plus susceptible de réussir comme initiative, plutôt que d’avoir une révision géante qui générerait 4 recommandations dont 20 % ne sont pas mises en œuvre.

Donc, c’est vrai, ce serait raisonnable de le faire, comme disait Alan, mais en même temps, ce serait irraisonnable de penser que l’environnement général pourrait changer et que rien de tout cela ne se passe.

Donc il faut rester ciblé sur ce qui peut être mis en place au court terme pour avoir un système plus dynamique.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui. Merci Jonathan. C’est vrai que les diapositives sont un peu synthétiques, mais la terminologie dont nous nous servons pour les

du NomCom

discussions est toujours associée au programme d’amélioration continue.

Et, lorsque nous discutons de cela, les opportunités changent également, parce que lorsqu’on a des programmes qui fonctionnent en continu, l’opération doit accompagner, et nécessairement changer.

En tout cas merci de votre réponse, c’est très utile.

BILL :

Vous parliez de l’application et de l’évaluation de ce qui a été fait et de voir si cela faisait partie des recommandations ou pas. Il serait très utile de savoir si les problèmes ont été autrement résolus ou pas du tout. Ce n’est pas pareil de ne rien avoir que de l’avoir résolu différemment.

PAT KANE :

Merci de poser cette question. C’était une des questions que nous avons évaluées. Mais, si je ne me trompe, il y avait une ou deux qui avaient été résolues différemment, c’est-à-dire que quelque chose avait été fait. 5 ? D’accord 5 recommandations on me dit.

Ça fait longtemps, depuis Singapour, il y a beaucoup de temps qui est passé. Mais en tout ça, il n’y avait pas énormément de recommandations qui aient été résolues différemment.

Toutefois, cela a été considéré, nous nous sommes penchés là-dessus. Mais essayent de recréer ou de comprendre quel était l’esprit qui a

motivé les recommandations de l’ATR2, c’était difficile. Donc on s’est dit qu’il faudrait un autre ensemble de recommandations.

Alan ? Jonathan ? Vous levez toujours la main ? Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR: Merci. Nous allons passer à la fin.

Si vous voulez zoomer ici. Bien.

On va revenir un petit peu en arrière, et juste un petit peu nous allons parler de la consultation publique.

Une des choses que nous avons constatées, c’est qu’il y avait différents types de participation avec la communauté, à travers un blog, une lettre, un document blanc, un appel téléphonique. Donc il y a différentes manières de participer, de contacter la communauté, et il est difficile de savoir à quoi s’attendre dans ce domaine.

Donc nous avons analysé les commentaires publics, et le processus de consultation. On a fait une enquête, on a aussi analysé les autres types de participation de la communauté. Et voyons un petit peu si ici on va avoir des précisions et un certain niveau de prévisibilité, donc concernant la communauté.

Bien, on continue à descendre, s’il vous plait. Voilà.

On n’a pas parlé des processus d’élaboration de politique, PDP.

PAT KANE : Cheryl, si vous me permettez, il y a quelque chose à propos de la consultation publique, une question que je voulais vous poser. Est-ce que... Quel type d’outil serait utile avec cet autre type de participation pour le conseil d’ICANN, par exemple, si on a un blog, comment participer ? Ça peut être un système traditionnel, ça peut être à travers des commentaires, ça peut être à travers une enquête de type Monkey.

Donc il faudrait savoir quel type serait utile, quel type de participation serait utile dans le domaine des périodes de commentaire public pour la communauté, pour participer.

CHERYL LANGDON-ORR: Bien. Nous avons un problème de temps, comme d’habitude.

Alors, s’il vous plait, continuez à descendre. Voilà, ici.

Nous avons prévu donc d’élaborer un rapport préliminaire qui sera présenté à la mi-décembre 2019, et à la fin du mois de janvier, nous arriverons à la conclusion de cette partie de notre étape.

Nous voulons nous assurer que notre interaction avec vous, pendant cette période de commentaire public, est claire et sans aucune ambiguïté, et permet à tout le monde de répondre à des questions particulières ou à l’ensemble de ce document.

Si on peut revenir à la diversité du conseil. C’est la deuxième partie de notre travail. Je dirais que s’il n’y avait pas ce processus de mise en œuvre de l’équipe technique, s’il y avait seulement le ITRT, on dirait que tout cela a été fait par l’équipe de mise en œuvre de la révision. Mais, il

y a beaucoup de questions liées à la diversité qui dépendent du comité de nomination. Et, que cela soit correct ou pas, est-ce que le comité de nomination doit régler les problèmes de diversité tels qu’ils figurent dans nos statuts constitutifs ?

En tout cas, ce sont des questions qui demandent beaucoup de travail. Nous allons analyser le travail qui a été fait avec la communauté. Nous allons ensuite le mettre en œuvre dans le travail fait par Tom et Vanda, et d’autres personnes ici présentes. Tom, est-ce que vous voulez reprendre un peu cela et nous expliquer de quoi il s’agit ici ?

TOM BARRETT:

Merci Cheryl. Est-ce qu’on peut descendre un petit peu ? Bien donc je suis Tom Barrett, je suis le président du NomCom. Je travaille avec Cheryl dans ce comité de révision, et nous allons commencer par vous donner une petite idée de la situation actuelle de cette révision.

Nous avons commencé notre travail il y a deux ans. Nous avons développé le RFP pour l’évaluateur indépendant qui a été sélectionné en mars 2019. Et ils ont réalisé une série d’entretiens des enquêtes, des séances de sensibilisation au public. Ils ont présenté 29 recommandations pour réviser la façon dont notre comité fonctionne.

Ensuite il y a eu une période de commentaires publics, acceptée par le conseil en juin 2019. Ensuite le conseil a autorisé le groupe de travail de révision à analyser ces 27 recommandations et à déterminer la

factibilité ou la faisabilité de la mise en œuvre de ces 27 recommandations.

Ensuite le groupe a fait quelques révisions pour que toutes ces recommandations soient plus faciles à mettre en œuvre. Et en décembre 2018, il a présenté ce rapport au conseil. Et, de nouveau, ce rapport a été approuvé. Ensuite, le board a accepté ce rapport final, donc le 14 mars 2019. Le conseil a autorisé le groupe de travail de révision de passer à la phase de mise en œuvre des recommandations et de la révision.

Nous avons divisé cette phase de mise en œuvre en deux parties. La première était le plan de mise en œuvre détaillé, qui analysait les différentes étapes pour ces 27 recommandations. Comment les mettre en œuvre. Ensuite on a demandé à la communauté sa participation, on a voulu voir quelle était l’implication du budget dans chaque recommandation.

Ensuite le groupe de travail a terminé cette première phase de mise en œuvre et l’a présentée au conseil d’administration en septembre, il y a deux mois. Le document, le plan de mise en œuvre détaillé, hein ?

Et, cette semaine, nous attendons donc l’approbation du conseil. Ils nous ont envoyé des commentaires concernant les plans de recommandation que nous avons présentés, et nous attendons une approbation de ce document cette semaine. Et à ce moment-là dans deux semaines, nous allons lancer la mise en œuvre de ces 27 recommandations faites par le Comité de Nomination.

Si je peux revenir un petit peu en arrière, je voudrais mettre l’accent sur les personnes qui ont participé à cet effort, surtout dans la phase de mise en œuvre.

Donc ici vous voyez, on a fait une recherche d’intérêt de la part d’ALAC. Vous voyez qu’ALAC a présenté 11 membres qui se sont joints de manière formelle au groupe de travail de mise en œuvre, qui a été formé il y a 6 mois. Donc il y a eu beaucoup de contributions de la part des membres d’ALAC.

Mais, comme vous le voyez, nous avons quand même un groupe assez diversifié, avec des membres de tous les groupes appartenant à la communauté d’ICANN.

Prochaine diapo.

On a voulu mettre l’accent sur le fait que tout ce que nous faisons est complètement transparent, disponible sur le Wiki d’ICANN, de manière publique. Chaque téléconférence a été enregistrée et transcrite. Donc si ça vous intéresse, vous pouvez voir les archives, pour comprendre notre histoire, comment on est arrivé ici à avoir cette organisation du NomCom telle qu’elle est.

Nous avons à nouveau fait un appel aux volontaires. Et je vous expliquerai tout à l’heure comment vous pouvez vous porter candidat si ça vous intéresse.

Mais, surtout, je voudrais vous parler de la révision des parties prenantes. Il s’agit d’une révision des parties prenantes, donc toute la

communauté de l’ICANN est concernée, c’est un effort de la communauté dans son ensemble, et nous essayons de faire une sensibilisation de la communauté pour nous assurer qu’un consensus existe concernant la façon de mettre en œuvre ces recommandations, une fois qu’elles seront approuvées par le conseil.

Donc nous allons pouvoir passer à la diapo 14 s’il vous plait.

Et pour vous donner un petit peu une idée du plan de mise en œuvre détaillé qui a été présenté au conseil au mois de septembre de cette année, avec 27 recommandations. Pour chacune de ces recommandations, le groupe de travail a mis en place un calendrier de mise en œuvre.

Nous avons une définition des résultats désirés, nous avons des explications concernant les problèmes qui vont être abordés par ces recommandations, et corrigés. Un état actuel des mesures et une évaluation budgétaire pour chacune de ces 27 recommandations.

Nous avons aussi évalué le degré de difficultés pour la mise en œuvre de ces recommandations. Nous avons identifié un niveau simple de mise en œuvre et peu couteux pour 11 recommandations. Cela demande seulement un petit peu de formation, mettre en place certaines procédures. Donc nous avons 11 mises en œuvre peu couteuses et faciles à mettre en œuvre.

11 qui sont normalement difficiles à mettre en œuvre et normalement couteuses, et 5 qui sont difficiles à mettre en œuvre et couteuses. Voilà.

Prochaine diapo.

Dans le cadre de ce que nous faisons, nous reconnaissons aussi le fait que beaucoup de membres de la communauté ont entendu parler de ces changements il y a peu de temps. Nous continuons à identifier des opportunités pour nous assurer que l’impact est connu, l’impact de ces recommandations est connu, la charte de l’organisation et le statut constitutif. Et donc cela figure dans les statuts constitutifs d’ICANN.

Nous avons donc... Ici vous voyez les recommandations 12 à 19, vous voyez ici que nous avons classé ces recommandations en fonction de celles qui avaient besoin de plus de sensibilisation, celles qui avaient besoin de commentaires publics, celles qui avaient besoin de changements dans les statuts constitutifs de l’ICANN et finalement celles qui pouvaient avoir un impact sur notre budget.

Et nous allons présenter cette évaluation, qui appartient au plan de mise en œuvre détaillé que nous avons présenté au conseil au mois de septembre.

Passons à la diapo suivante.

Les prochaines étapes. Comme je vous l’ai dit, nous avons reçu le commentaire de l’OEC qui est tout à fait favorable. Nous attendons l’accord du conseil, et ensuite nous mettrons en place la mise en œuvre de ces recommandations.

Comme je l’ai dit, une des premières activités sera de commencer une sensibilisation de la communauté, de différentes manières, de façon à

ce que la communauté commence à comprendre comment cela va avoir un impact sur les différents SO et AC.

Pendant les réunions présentiels du mois de mars au Mexique, nous ferons davantage de séances de sensibilisation. Avant, nous organiserons des webinaires. Et, dans le cadre de notre charte, auprès ou pour le conseil d’administration, nous allons fournir une mise à jour par écrit 6 mois pour le comité de l’OEC du conseil, en 2020 et ensuite en 2021 pour toutes les recommandations qui seront encore à mettre en œuvre.

Et donc, je dirais que je ne sais pas si nous devons voir tout cela dans le détail, en tout cas ici, cette prochaine diapo vous montre des exemples de chaque recommandation, où nous en sommes au niveau de la contribution de la communauté. Et il y a, ici vous voyez, il y a 19 recommandations sur les 27 recommandations que nous avons recommandées pour lesquelles la communauté doit comprendre quel est son rôle dans le cadre de cette mise en œuvre.

De nouveau, si vous êtes intéressé, si vous voulez nous rejoindre à nous, à notre communauté...Pardon, revenez un petit peu en arrière. Voilà l’email que vous devez contacter : msii-secreariat@icann.org.

Donc si vous pensez que vous pouvez partager notre travail ou travailler avec nous, n’hésitez pas à nous contacter.

Et je crois que je vais m’arrêter ici, et s’il y a des questions, j’y répondrai.

CHERYL LANGDON-ORR: Parfait. Nous avons Eduardo. Je vous demanderai d’être bref.

EDUARDO DIAZ: Merci. Ces révisions vont commencer à être mises en œuvre avec le prochain NomCom qui commence maintenant ?

TOM BARRETT: Nous voulions essayer d’avoir un impact sur le NomCom tel qu’il est actuellement, parce qu’ils ont leur réunion de lancement cette semaine, nous ne voulons pas causer de difficultés au cycle actuel du NomCom. Donc nous allons coordonner avec le NomCom, puisque c’est un incubateur des recommandations, mais nous ne voulons pas que ces recommandations soient opérationnelles avec le cycle actuel du NomCom.

CHERYL LANGDON-ORR: Est-ce qu’il y a d’autres questions ? Éclaircissement ?

Et bien dans ce cas-là, je vous remercie et je remercie mon équipe. Merci beaucoup à tous, ça a été un plaisir de travailler avec vous. Merci messieurs, dames, merci d’avoir écouté notre présentation et participé.

Tom est ouvert à... J’aurais dû dire cela... Vous pouvez nous envoyer un email, nous allons faire davantage de travail dans le domaine de la participation et de la sensibilisation. Merci beaucoup. Je crois que nous sommes à l’heure.

Et je vous redonne la parole, Maureen.

du NomCom

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]